

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

ASSEMBLEE DE CORSE

1ERE SESSION ORDINAIRE DE 2017

REUNION DES 23 ET 24 FEVRIER

**COMMUNICATION DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE DE CORSE**

OBJET :

RAPPORT D'ACTIVITE 2016 DE L'ASSEMBLEE DE CORSE

RAPORTU D'ATTIVITÀ 2016 DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA

Communication de M. le Président

En début de mandature, il m'est apparu souhaitable de vous rendre compte régulièrement de l'activité de l'Assemblée de Corse au moyen d'un rapport annuel spécifique, retraçant l'action de notre organe délibérant et de ses commissions ou groupes de travail d'une part, le fonctionnement du secrétariat général d'autre part.

J'ai aussi proposé aux groupes de participer à cet exercice en leur réservant un espace de libre expression, en complément de celui qui leur est légalement affecté dans les publications, écrites ou électroniques, de notre institution.

Ce rapport, élaboré en large part par les services du secrétariat général, est par conséquent plus précis que la contribution habituellement insérée au rapport général d'activité de la Collectivité.

Il retrace, par la présentation des commissions et l'inventaire des principaux rapports examinés, les priorités thématiques poursuivies par l'Assemblée. Il fournit de façon synthétique les données quantitatives les plus révélatrices en termes d'activité. Il apporte les indications les plus utiles pour comprendre l'organisation des séances publiques, des commissions et des services administratifs qui leur sont affectés.

C'est par conséquent une démarche conforme aux exigences de transparence annoncées avec volontarisme lors de notre prise de fonction collective. J'ajoute que cet état des lieux objectif contribuera, aujourd'hui, à faciliter les échanges entre les trois organes délibérants de la CTC, du conseil départemental de la Corse-du-Sud et du conseil départemental de la Haute-Corse dans le cadre de la préparation de la Collectivité unie.